



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Territoires d'industrie

Présentation du temps II de Territoires d'industrie (2023-2027)

183 Territoires lauréats

68% des emplois industriels au niveau national (+11pts)

70 Territoires identiques
 84 reconfigurations
 29 nouveaux territoires

4 priorités pour le temps II



Accélérer la transition écologique et énergétique des territoires



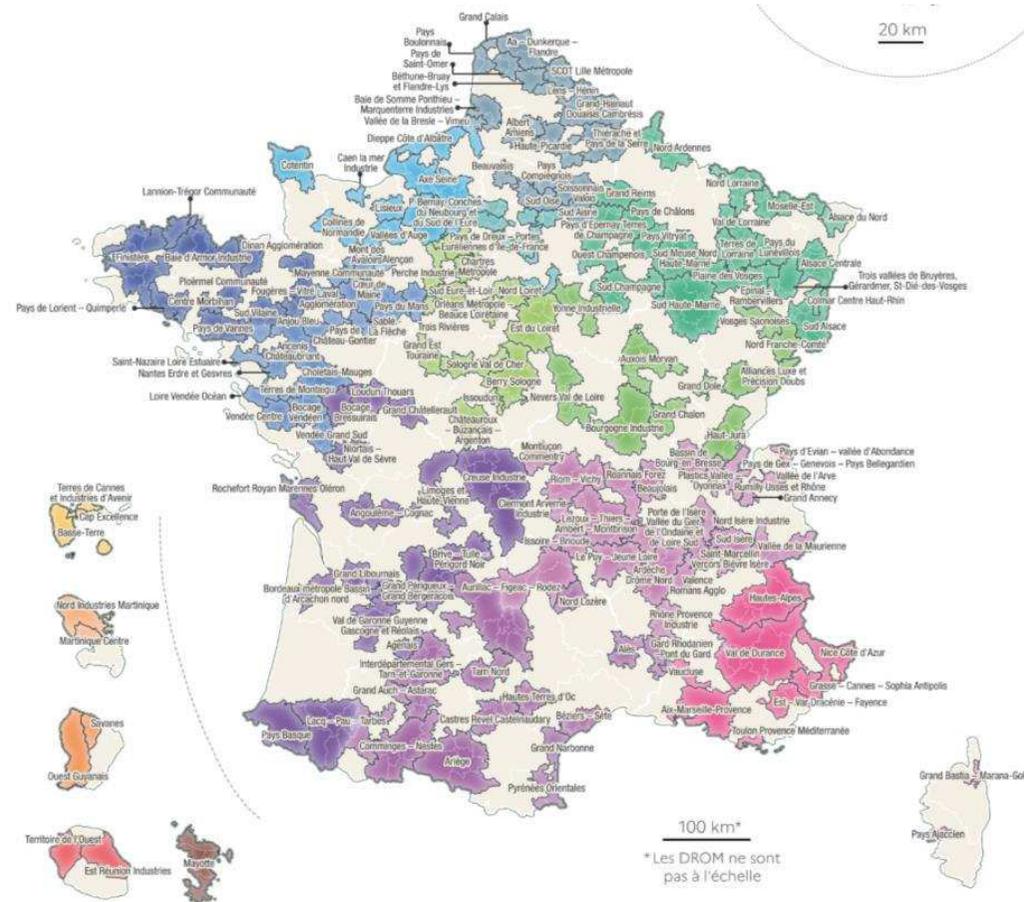
Mobiliser un foncier industriel adapté aux enjeux des industriels comme des collectivités



Lever les freins au recrutement, développer les compétences et l'attractivité des Territoires



Faire des territoires des écosystèmes d'innovation ambitieux



Présentation du temps II de Territoires d'industrie (2023-2027)

Offre de services



UN SOUTIEN EN ANIMATION RENFORCÉ

Un chef de projet pour tous les territoires

30000€/an: territoires composés de 1 ou 2 EPCI

40000€/an: territoires composés de 3 ou +

- Un soutien renouvelé annuellement
- Engagement des territoires à assurer a minima 30 % de cofinancement du poste



UNE OFFRE COMPLÈTE D'INGÉNIERIE

Une aide à la structuration de projets

- Une mobilisation du marché d'ingénierie de l'ANCT
- Projets complexes
- Des missions ponctuelles

Exemples : Structuration de la filière automobile en région Centre Val-de-Loire en accompagnant la création d'un pôle du cluster CARA, diversification des industries maritimes à St Nazaire



100 MILLIONS D'INVESTISSEMENT

Enveloppe « Territoires d'industrie en transition écologique » du Fonds Vert

- 100M€ en 2024
- Uniquement en Territoires d'industrie
- Sélection par les Préfets et opérée par l'Ademe

Projets cibles : Des projets d'investissements industriels structurants et ambitieux sur le plan environnemental

Filières: Relocalisation de biens de consommation courants, Souveraineté alimentaire, matériaux biosourcés, projets en lien avec l'économie circulaire et le réemploi ...

Dossier de presse :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/territoires-dindustrie-lancement-du-temps-ii-2023-2027-1258>